

ANNEXE RAPPORT APPROBATION DU NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE AUX FOIRES

FICHE TECHNIQUE n° 3 - Soutien aux foires rurales et artisanales

La multiplicité et la création chaque année, de nouvelles manifestations type « foire » témoigne d'une volonté réelle des acteurs locaux d'animer l'espace rural et de promouvoir des productions et des savoir-faire.

Ces initiatives méritent d'être soutenues dans un cadre normé et dans la limite des possibilités d'intervention de la Collectivité de Corse.

Une foire est un lieu d'accueil permettant de lier qualités et production et donnant une visibilité aux produits du territoire.

Les enjeux sont de deux ordres :

1. **Le développement** : l'enjeu consiste à mettre en visibilité et, ainsi, à valoriser collectivement les produits d'un nombre significatifs de producteurs, unis pour des actions conjointes de promotion et de valorisation.
2. **L'attractivité** : l'enjeu est de valoriser le territoire et de permettre sa réappropriation. La foire est ainsi un élément constitutif de l'attractivité du territoire et permet la rencontre des différents acteurs locaux en ce sens.

La foire accueille prioritairement des producteur-exposant (70 %) dont l'activité est présente en Corse toute l'année. Les activités menées doivent résulter de la transformation ou du façonnage réalisées à partir de matières premières locales, lorsqu'elles existent.

Les manifestations qui accueillent majoritairement des exposants et/ou revendeurs de produits non producteurs (+ 30 %) ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Une bonification est accordée aux manifestations qui accueillent exclusivement des producteurs-exposants dont l'activité est présente en Corse toute l'année.

Enjeux et objectifs du soutien :

- Promouvoir les produits, filières et savoir-faire de tous les secteurs à tous les échelons ;
- Valoriser les métiers, techniques agricoles et procédés artisanaux ou industriels de fabrication ;
- Favoriser une meilleure connaissance des réalités des secteurs agricoles, agroalimentaires et artisanaux
- Tenir compte des axes des politiques publiques menées par la Collectivité dans les domaines fixés comme prioritaire : Langue corse et déchets.

Nature de l'aide : Subvention participant au financement d'actions spécifiques telles que l'organisation de « foire »

Bénéficiaires : Association loi 1901 à jour de leurs obligations organisant une foire à caractère rural et artisanal, ayant pour objet la valorisation et la promotion des productions locales et participant à l'animation du milieu rural.

Les manifestations qui accueillent majoritairement des exposants et/ou revendeurs de produits non producteurs (+ 30 %) ne sont pas éligibles à ce dispositif.

De même, les brocantes, les braderies, les fêtes patronales, les salons et les manifestations ayant manifestement un but lucratif ne sont pas concernées par ce dispositif.

Dépenses éligibles :

Les dépenses éligibles sont celles engagées exclusivement pour la manifestation et non pour le fonctionnement global de l'association.

Sont de fait exclues de la dépense subventionnable retenue, les charges suivantes :

- dotations sur amortissements et provisions (comptes 68)
- charges exceptionnelles inscrites aux comptes 65 et 67 dès lors qu'il s'agit de fonds publics (ex : perte sur subvention, immobilisations corporelles)
- dons aux bénéficiaires d'un tiers (associations, personnes physiques, etc)
- variations de stocks (comptes 603)
- contributions volontaires en nature (comptes 86 et 87)

Modalités de calcul de la subvention :

L'aide est calculée sur la base d'une grille d'évaluation qui permet d'affecter des points à chaque manifestation au regard de critères définis (cf. tableau)

Un minimum de 10 points dont 5 points minimum provenant des actions de valorisation est nécessaire pour prétendre à une aide financière de la Collectivité de Corse.

Tous les ateliers pédagogiques proposés doivent être gratuits.

Le taux d'intervention retenu sera évalué en fonction du nombre de points obtenus et du montant de la dépense subventionnable retenue.

La subvention potentiellement attribuable ne saurait excéder la demande de l'association ainsi que les taux d'intervention maximum définis dans le présent cadre d'intervention (cf. III.6)

L'aide est plafonnée à 25 000 €.

- **Critères de cotation :**

Critères	Niveau	Points
Nature de la manifestation	Foire généraliste	1
	Foire Thématique	3
Lieu de la manifestation	Territoires contraints 1 et 2 hors communes d'Ajaccio et communes de Bastia	1
	Territoires de Montagne (territoires contraints 3 et 4 et 5)	3
Pérennisation de l'action	Nouvelle manifestation	1
	Renouvellement de manifestation	2
Part de financements publics	De 25 à 50 %	1
	Moins de 25 %	2
		Min 3 / Max 10
Eco responsabilité - déchets : incitation au tri et utilisation de matériaux recyclables	Containers de tri et communication pédagogique et incitative en faveur du tri exposants et visiteurs	2
	Utilisation de matériel recyclables : verres, vaisselles, pailles et emballages... et mise en place d'un dispositif de consigne (ramener le contenant utilisé contre récompense)	2
		Min 0 / Max 4
Nombre de producteurs-exposants dont l'activité est présente en Corse toute l'année	100 %	2
Nombre de producteurs-exposants faisant partie de « A strada di i sensi » parmi les exposants de la foire	Au moins 20 % ou plus	3
Actions pédagogiques gratuites à destination de tout public valorisant les savoir-faire et incluant une interactivité avec le public (ex : atelier démonstration, atelier de transformation, cycle de production du produit, cuisine...)	Au moins 2 ateliers / manifestation	3*
		Min 0 / Max 8
Azzioni in lingua corsa	Cumunicazioni in lingua Corsa (Signaletica, Cumunicazioni , Prisenza di scritti nant'è i banchi, Animazioni à bocca di a manifestazioni)	Dà 0 à 4
	Prisenza d'attelli animati immersivi in lingua corsa (for' di l'attelli annant' à i sapé-fà di u duminu « Valorisation production » *) (Ubbietivu : immersioni in lingua corsa)	Sicondu u numaru d'attelli in u tempu di a manifestazioni Dà 0 à 3 1 attellu = 1 puntu 2 attelli = 2 punti 3 attelli é più = 3 punti
	* Bunificazioni quandu l'attelli pedagogichi annant' à i sapé-fà so purtati in lingua corsa (Ubbietivu : immersioni in lingua corsa)	1
		Min 0 / Max 8
		Min 3 / Max 30

Éléments Organisationnels

Socle de Base

Eco Responsabilité

Min 3 / Max 14

Valorisation Production

Promotion Langue Corse

Actions de Valorisations

Min 0 / Max 16

- **Taux maximum d'intervention et plafond de l'aide :**

POINTS\BUDG ET	moins de 20 000 €	de 20 000 € à 50 000 €	plus de 50 000 €	plus de 100 000 €
10 à 14	35 %	25 %	10 %	5 %
15 à 19	40 %	30 %	15 %	10 %
20 à 24	45 %	35 %	20 %	15 %
25 à 30	50 %	40 %	25 %	20 %

Un minimum de 10 points dont 5 points minimum provenant des actions de valorisation est nécessaire pour prétendre à une aide financière de la Collectivité de Corse.

Plafond de l'aide : 25 000 €